

# **CATASTROPHES : POUR LES AUTORITÉS ROUTIÈRES, COMMENT SE PRÉPARER ET FAIRE FACE**

18 septembre 2007 (matin)

## **SÉANCE SPÉCIALE 14**

### **RAPPORT INTRODUCTIF**

Les infrastructures routières sont un élément important pour la réduction des effets des catastrophes à la fois avant (phase de prévention : évacuation des populations...) et après (accès des équipes de secours, acheminement de l'assistance, redémarrage de l'économie locale...).

Pour limiter les conséquences des catastrophes, les autorités routières doivent être préparées par des plans et mesures d'organisation pour faire face aux situations de crise.

L'objectif de cette séance est de tirer les enseignements de cas récents par la présentation et l'analyse de la manière dont les autorités routières ont réagi ou s'organisent.